



## POSTE DE PROFESSEUR.E EN TRADUCTION ET TRADUCTOLOGIE

Le Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill sollicite des candidatures à un poste de professeur.e spécialisé.e en traduction (de l'anglais vers le français) et en traductologie. Il s'agit d'un poste conduisant à la permanence.

**Rang et salaire :** l'embauche se fera normalement au rang de professeur.e adjoint.e, et le salaire sera conforme aux politiques de l'Université McGill.

**Date d'entrée en fonction :** le 1<sup>er</sup> août 2017.

**Exigences :** doctorat en traduction ou dans un domaine connexe, publications en traduction, recherches en cours, expérience d'enseignement et capacité d'assurer des cours de traduction générale et spécialisée (notamment en traduction littéraire), et de traductologie.

**Fonctions :** enseignement aux trois cycles; recherche et encadrement d'étudiant.e.s; tâches administratives.

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique seulement, sur le site internet d'*Academic Jobs Online* : <https://academicjobsonline.org/ajo/jobs/8160>

Un dossier de candidature complet comporte une lettre de candidature, un *curriculum vitae*, les publications principales, un dossier pédagogique ainsi que les lettres de trois répondant.e.s. Les répondant.e.s doivent faire parvenir directement, dans les mêmes délais et à la même adresse électronique, leur lettre confidentielle.

Pour toutes questions relatives au concours, veuillez communiquer avec le directeur du Département, Pascal Brissette ([pascal.brissette@mcgill.ca](mailto:pascal.brissette@mcgill.ca)).

**Date limite : le 1<sup>er</sup> décembre 2016**

*L'Université McGill souscrit à la diversité et à l'équité en matière d'emploi. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi de femmes, d'Autochtones, de membres de minorités ethniques, de personnes handicapées, de personnes de toutes orientations et identités sexuelles, de membres de minorités visibles, et d'autres personnes qui pourraient contribuer à une diversité accrue. On encourage tou.te.s les candidat.e.s qualifié.e.s à postuler; veuillez noter que, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadien.ne.s ainsi qu'aux résident.e.s permanent.e.s.*